



JE RENCONTRE DES DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES

HABITANT DE NANCY

Aide administrative et financière

Le CCAS de Nancy vous accompagne pour vous permettre de retrouver une situation financière saine et rompre l'isolement.

- Solutions d'économies.
- Aide à l'organisation (transports, gardes d'enfants...) pour les Nancéiens en insertion professionnelle.
- Soutien dans les démarches administratives.
- Soutien dans les démarches d'aides financière et alimentaire.
- Animations thématiques en lien avec la vie quotidienne (ex : ateliers de cuisine).

Renseignements : 03 83 39 03 30.

Pour toute demande

CCAS de Nancy / Pôle Accompagnement social : 03 83 39 03 43 (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30).

HABITANT DU GRAND NANCY

En cas d'impayés de loyer

Fonds d'aide temporaire en cas d'impayés

Aide exceptionnelle du Fonds Solidarité Logement, mobilisable jusqu'en juin 2021.

- Bénéficiaires et conditions

Toute personne qui n'est pas éligible au dispositif FSL, mais qui est concernée par des impayés de loyers ou des factures d'énergie non réglées, compte tenu d'une perte d'emploi, d'une diminution de rémunération ou d'une absence d'activité liée au confinement.

Aide attribuée selon critères de ressources et à partir de l'analyse de la situation économique et sociale.

- Renseignements

Service Solidarité logement de la Métropole du Grand Nancy :
03 54 40 67 77 / servicesolidaritelogement@grandnancy.eu

Aide exceptionnelle pour régler vos charges de logement

Pour régler vos charges de logement durant la crise sanitaire, Action Logement dispense une aide d'un montant maximum de 900 € (150 € mensuels), payables jusqu'à 6 mois après la baisse de revenus.

Conditions : être salarié ou ex-salarié d'une entreprise du secteur privé, locataire ou propriétaire de votre résidence principale, avoir un revenu mensuel net $\leq 1\,845$ € (soit 1,5 Smic) et une baisse de vos ressources mensuelles \geq à 15 %.

Rendez-vous sur aide-urgence.actionlogement.fr

Renseignements : 09 70 80 08 00 (du lundi au vendredi de 9h à 17h30).

Plus d'infos sur : actionlogement.fr (rubrique « Surmonter des difficultés »).

Aides alimentaires

Épiceries sociales et solidaires

- **La boutique du Plat'Haut**, 9, rue Jean Mihe, quartier Plateau de Haye à Nancy.
Renseignements : 03 83 39 03 30 (CCAS de Nancy).
- **La boutique d'Haussonville**, 1 place de la 9^e Division d'Infanterie Coloniale, quartier Haussonville à Nancy.
Renseignements : 03 83 39 03 30 (CCAS de Nancy).
- **La Maison du Grémillon**, 7 rue Mère Térésa à Essey-lès-Nancy.
Renseignements : 09 84 10 66 01 ou 06 70 21 78 14.
- **CCAS de Vandœuvre**, Hôtel de ville, 7 rue de Parme à Vandœuvre-lès-Nancy.
Renseignements : 03 83 51 80 05.
- **Épicerie solidaire Maxéville-Laxou Champ-le-Bœuf**, Centre intercommunal de Laxou Maxéville, 23, rue de la Meuse à Laxou.
Renseignements : 03 83 90 86 86 (CCAS de Laxou).
- **Épicerie solidaire de Maxéville**, rue Marcel Simon à Maxéville.
Renseignements : 03 83 32 30 00 (CCAS de Maxéville).
- **Trait d'union**, 37, av Carnot à Saint-Max.
Renseignements : 03 83 18 28 84.

Distribution alimentaire

Pour connaître les points de distribution alimentaire les plus proches (Secours catholique, Restos du cœur, Secours Populaire, Soupe populaire, Soupe aux sans-abri, Œuvres sociales et Entraide protestante, associations communales...), contactez le CCAS de votre commune ou votre mairie.

Pour les étudiants, se reporter à la fiche [Solidarité étudiants](#).

Chèques mobilité

18 communes de la Métropole du Grand Nancy (hors Nancy et Fléville) offrent des chèques mobilité pour faciliter les déplacements en transports à commun, selon des critères définis par chaque CCAS. D'une valeur de 5 euros, ils sont à échanger contre des titres de transport utilisables sur le réseau Stan.

Renseignements

- Mission Locale du Grand Nancy (pour les moins de 26 ans) : 03 83 22 24 00.
- CCAS ou mairies.

Pour toute demande

Les **CCAS de votre commune** sont présents pour vous accompagner dans toute démarche de la vie quotidienne.

Art-sur-Meurthe 03 83 56 98 37	Laneuveville-devant-Nancy 09 72 64 59 39	Saint-Max 03 83 18 32 32
Dommartemont 03 83 21 67 71	Laxou 03 83 90 86 86 ou 03 83 96 11 34	Saulxures-lès-Nancy 03 83 29 18 29
Essey-lès-Nancy 03 83 18 34 61	Ludres 03 83 26 14 33	Seichamps 03 83 29 96 00
Fléville-devant-Nancy 03 83 26 35 25	Malzéville 03 83 29 92 22	Tomblaine 03 83 29 44 70
Heillecourt 03 83 55 17 20	Maxéville 03 83 32 30 00 ou 03 83 98 91 92	Vandœuvre-lès-Nancy 03 83 51 80 05
Houdemont 03 83 56 21 22	Nancy 03 83 39 03 30	Villers-lès-Nancy 03 83 92 12 18
Jarville-la-Malgrange 03 83 57 24 36	Pulnoy 03 83 29 16 64	